



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Berne, le 23 mars 2012

### **Vers un trafic urbain durable Première Assemblée générale de la Conférence des villes pour la mobilité**

**En matière de mobilité, les plus grands défis à relever touchent les villes et les agglomérations. Seize villes suisses de toutes les régions du pays joignent leurs efforts dans ce sens au sein de la Conférence des villes pour la mobilité (CVM). Leur objectif est de trouver des solutions communes pour que les flux de trafic puissent fonctionner au mieux dans les villes. Lors de la première Assemblée générale de la CVM, qui s'est tenue aujourd'hui à Berne, le potentiel des péages routiers a été mis en lumière grâce à une étude réalisée pour la région de Berne.**

Développement démographique, mobilité croissante et exigences toujours plus élevées en matière de qualité de vie dans un espace de plus en plus densifié: dans de nombreuses villes, concilier ces aspects relève presque de la quadrature du cercle. C'est pour trouver des solutions communes, tant sur le plan local que sur le plan fédéral, que seize villes ont joint leurs efforts en créant la Conférence des villes pour la mobilité (CVM), une section de l'Union des villes suisses.

Lors de la première Assemblée générale de la CVM, la présidente Ruth Genner s'est félicitée du fait que l'association ait, en très peu de temps, pu aborder une vaste palette de thèmes. Le Comité a ainsi débattu des avantages et des inconvénients de différents modèles de services de vélo-partage ou encore dialogué avec l'Office fédéral du développement territorial au sujet de l'avenir des projets d'agglomération, grâce auxquels la Confédération participe au financement du trafic d'agglomération. De plus, avec son nouveau site internet ([www.skm-cvm.ch](http://www.skm-cvm.ch)), la CVM dispose d'une plateforme pour le transfert de savoir et l'échange d'informations entre villes membres.

Les participants à cette première Assemblée générale ont aussi obtenu des détails sur l'étude «Péages routiers dans la Région de Berne: aspects pertinents dans les domaines du trafic, des finances et du droit». La CVM suivra attentivement le développement de ce thème.

En 2012, la CVM va en outre renforcer l'élaboration de mesures pour mettre en œuvre la «Charte pour une mobilité urbaine durable». La Charte décrit des principes fondamentaux et énumère les intentions de développement des villes signataires pour réaliser une mobilité supportable pour tous dans les villes et les agglomérations.

#### **Informations supplémentaires:**

Ruth Genner, présidente de la CVM, conseillère municipale de Zurich, 079 369 03 95  
[www.skm-cvm.ch](http://www.skm-cvm.ch)